

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 25 AOUT 2021 à 18 h 30**

**Étaient présents :** CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GODET Cécile, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, ZAMORA Julie.

**Absents, excusés :** CHAMPETIER Robert (donne procuration à FAIVRE Catherine), CHOLLET Floriane (donne procuration à MOLLARD David), VEZON Gérald (donne procuration à CARRERES Thierry), GARCIA Malorie.

**Secrétaire de séance :** FAIVRE Catherine.

Monsieur le Maire présente 2 démissions au sein du Conseil Municipal :

- TEISSIER Guillaume, pour des raisons personnelles et professionnelles en date du 13/07/2021.
- JOUBERT Anne-Laure, pour des convictions personnelles, en date du 17/08/2021.

**1°) Socle numérique des écoles élémentaires (signature pour la convention)**

Mme ADRIEN Linda, enseignante de l'école primaire, a pour projet d'équiper l'école en tablettes grâce au programme « Socle numérique des écoles – Plan de relance continuité pédagogique ».

Ce projet consiste à équiper l'école publique d'un ordinateur portable, de 12 tablettes, ainsi que le Pack Office, pour un montant total maximum de 4 050 € subventionné par l'État à hauteur de 2 475 €.

Le Conseil Municipal approuve le projet et autorise le Maire à signer la convention.

*Délibération votée à l'unanimité.*

**2°) Orientation tarifs assainissement pour 2022 – 2026**

Le service d'assainissement, qui fonctionne en régie, a été augmenté en 2019.

Abonnement : 60 €

Jusqu'à 50 M3 : 0,50 €

Au-delà de 50 M3 : 0,60 €

Ce service, d'ici 2026, doit être à l'équilibre afin de poursuivre les travaux régulièrement des réseaux et de la station. Il faudra donc envisager dans les 5 prochaines années, une augmentation régulière de l'abonnement et du prix du traitement de l'eau afin de lisser progressivement les tarifs de l'assainissement et se rapprocher ainsi du prix moyen appliqué dans les communes de l'intercommunalité. Cela permettrait également de mettre en œuvre des travaux subventionnés par l'Agence de l'eau. Un tableau des tarifs sera proposé au conseil municipal avant la fin de l'année.

**3°) Bilan présentation vidéo protection**

Une réunion a eu lieu à la Mairie avec M. Ludovic SAUVAJON, Adjudant chef, référent de sureté à Privas.

La vidéo protection sert à consulter les images sur demande de la gendarmerie ou d'un administré à un moment donné. Il est conseillé de garder les bandes entre 15 à 30 jours, au-delà, elles devront être détruites. On ne peut filmer que la voie publique. Le projet pourrait être constitué de 8 à 10 caméras. Il existe 2 sortes de caméras : les caméras de plaques et les caméras de contexte.

La marche à suivre est de faire une demande auprès de la Préfecture, ensuite rechercher des devis, puis demander des subventions auprès de l'État et de la Région. Ce nouveau projet à l'étude sera mené par la commission adressage.

**4°) Questions diverses**

- Vente Jumper : Après ouverture des 3 propositions, le camion sera vendu au prix de 4 101 € à DOULS Coline,
- Écoles : Suite aux différentes commissions des écoles, il s'avère qu'il y a toujours un souci de paiement de cantine. Il a donc été mis un système de paiement à l'avance au prix de 3,10 € le repas. L'effectif reste stable avec 41 élèves à la rentrée de septembre,
- Adressage : Le projet des noms de rues avance, la commande des panneaux devrait se faire en septembre,
- Coupes de bois : Un courrier de règlement va être adressé aux affouagistes afin de finaliser leur engagement avant la distribution des coupes du 2 octobre.

## *Travaux*

- Chemins communaux :
  - o Quartier Les Molières en direction de Barjac : Des travaux de tractopelle, curage de ruisseaux, épareuse, dépôt de gravier 30/80, coupes d'eau sont à prévoir,
  - o Chemin des Riailles Dujau : Suite à la chute dans le ruisseau de la toupie de l'entreprise Marron, des travaux plus importants sont à prévoir (Transfert du budget « Goudron » à « Voirie non goudronnée »)
  - o Chemin du Cros : Une partie du chemin a été réouverte sans aucune autorisation de la Mairie. Un riverain est propriétaire des parcelles adjacentes souhaiterait que celui-ci reste pédestre.

## *Infos*

- Il a été signalé à la compagnie d'assurance de la commune Groupama « Cab'assur » le problème rencontré en ce qui concerne la divagation récurrente de chiens sur la commune,
- SMS : Depuis plusieurs mois, le système de SMS envoyés à la population ne fonctionne pas ou très mal. L'envoi des SMS est régulièrement bloqué. La solution est d'acheter un téléphone portable qui servira uniquement à cet usage. L'envoi se fera par série de 20 messages.

## *Courriers reçus*

- Préfecture : Accord de subvention de la Préfecture (DSIL) pour la construction d'une école garderie en ce qui concerne les études à hauteur de 34362.00€.
- AB Cèze : Nous informe qu'il sera nécessaire de déclarer en mairie tout prélèvement d'eau (forage, puits) de moins de 1 000m<sup>3</sup>/an. Une plaquette sera disponible en mairie à partir de septembre.

## *Courriels reçus*

- M. BREVET : Demande l'acquisition de 20 m<sup>2</sup> d'une petite parcelle communale quartier Le Palais, afin de réaliser un busage pour l'accès à son terrain (avis favorable du conseil). Les modalités sont à définir avec une délibération.
- Mme HEIMERDINGER : Opposition au projet d'implantation d'une antenne relais orange, sur un terrain privé.

## *Permis de construire*

- Cécile GODET : Extension d'une maison d'habitation pour 39 m<sup>2</sup> quartier Le Cros,
- Laetitia et Cédric NOUET : Rénovation d'une grange quartier St Génies,
- Jean-Marie GUIRAUD : Garage quartier Les Felgères.

Fin de séance à 21 h  
Catherine FAIVRE